

PROJET PEDAGOGIQUE

2023-2026



MAISON DES JEUNES LA COURTILLE
5 Rue Aristide Briand
45240 LA FERTE SAINT AUBIN



02.38.76.53.00



courtille@lafertesaintaubin.fr



Préambule

Force vive de la transformation sociale, les jeunes redéfinissent les contours de la société, mettant en lumière des problématiques restées longtemps en marge. Confrontée à des défis majeurs tels que la pandémie de COVID-19, des crises sociales profondes, et des conflits géopolitiques, cette génération s'affirme malgré sa vulnérabilité. Résolue à faire bouger les lignes, elle se mobilise pour la justice climatique, s'engage sur les questions de genre, et lutte activement contre toutes formes de discrimination.

Le projet pédagogique de la Maison des Jeunes « La Courtille » vise à proposer un cadre éducatif spécifique avec pour objectif de soutenir le développement des Jeunes en leur offrant des activités diverses, un accompagnement personnalisé et des opportunités d'apprentissage et d'engagement social.

Il est élaboré par le directeur en concertation avec l'équipe d'animation et après validation de l'autorité hiérarchique.

L'objectif principal de ce projet pédagogique est de fournir aux jeunes un espace sécurisé et bienveillant où ils peuvent s'exprimer, développer leurs talents, acquérir de nouvelles compétences, prendre des responsabilités et devenir des citoyens actifs et engagés. Il repose sur une approche participative et démocratique, en donnant aux jeunes la possibilité de contribuer à la prise de décisions et à l'organisation des activités de la maison de jeunes.

Sommaire

2 Préambule

3 Sommaire

4 L'adolescence

5 Rôle de l'animateur

6 L'équipe

7 La Courtille

8-10 Les dispositifs

11 Les objectifs

12 Fonctionnement



A. L'ADOLESCENCE

Une phase marquée par des découvertes, des expérimentations et des changements majeurs à la fois psychologiques et physiologiques. Pendant cette période, les adolescents éprouvent des contradictions internes et cherchent à tester les limites imposées par leur entourage, que ce soit au sein de la famille, à l'école ou dans la société en général. Cette volonté de transgression est souvent perçue par les adultes comme un comportement défiant, rendant difficile l'adoption d'une posture d'accompagnement adéquate.

L'autorité parentale, même si elle est fréquemment remise en question par l'adolescent, reste un repère essentiel pour son développement. L'adolescent, bien qu'en opposition, recherche en réalité cette stabilité qui lui permet de se construire en tant qu'individu autonome et reconnu au sein de la famille et de la société.

De plus, l'adolescent a un besoin crucial d'identification à des modèles, souvent en dehors du cadre familial. Ces modèles, qu'ils soient des pairs ou des adultes, jouent un rôle de mentor et facilitent son évolution personnelle. Les structures comme les Maisons des Jeunes, notamment La Courtille, offrent un espace où les jeunes peuvent trouver ces figures de référence, soutenus par des animateurs qui les accompagnent dans cette étape clé de leur développement.

Ce passage illustre la complexité des relations entre adolescents et adultes, et l'importance d'un cadre bienveillant mais ferme pour favoriser une évolution harmonieuse vers l'âge adulte.

L'évolution du métier et rôle de l'animateur

Le rôle de l'animateur, qui était autrefois principalement axé sur la création d'activités occupationnelles pour les jeunes, avec un accent sur l'imagination et la créativité. À cette époque, l'animateur devait avant tout proposer des activités attractives et gérer la dynamique de groupe, tout en maintenant une énergie constante pour motiver et encadrer les participants.

Aujourd'hui, le rôle de l'animateur socioculturel s'est considérablement élargi. Il ne se limite plus à organiser des activités ludiques, mais évolue dans un espace social en constante mutation, où il doit s'adapter aux besoins divers et changeants de la société. En plus de ses compétences en animation, les qualités relationnelles et l'accompagnement personnel sont devenus essentiels.

L'animateur a un rôle crucial, surtout pendant le temps libre des personnes qu'il encadre. Il doit concevoir des projets qui répondent à des besoins spécifiques, en créant une dynamique de groupe et en offrant des perspectives différentes sur la société, en complément des institutions plus structurées comme l'école et la famille. Ainsi, l'animateur contribue non seulement à l'occupation des jeunes, mais aussi à leur développement social, personnel et créatif.

Il joue également un rôle de conseiller et de soutien, aidant les participants à développer des compétences sociales, à renforcer leur confiance en eux, et à s'exprimer davantage. L'animateur socioculturel devient donc un pilier dans la participation active à la vie collective, favorisant le bien-être et l'épanouissement des individus qu'il accompagne.

B. L'EQUIPE D'ANIMATION

Composition de l'équipe

L'équipe d'animation se compose de trois personnes qui accueillent les différents publics au sein de la structure :

- Un directeur qui coordonne les actions de la structure, informateur jeunesse et promeneur du net.
- Un animateur jeunesse, informateur jeunesse (En cours), conseil municipal des jeunes
- Un animateur Espace Numérique au titre de la Communauté de Communes à 55%, informateur jeunesse et animateur jeunesse à 45%.

L'animation vue de l'intérieur

En tant qu'animateur, nous nous considérons comme des accompagnateurs, des intermédiaires. Ce qui correspond aussi à notre réalité de terrain.

Nous donnons une grande importance aux missions et à notre posture. Nous avons des rôles différents de ceux que peuvent avoir le père ou le professeur. Nous ne sommes pas non plus des « copains », comme le sont les autres adolescents. Nous jouons plus ou moins un rôle de confident qui écoute et comprend les préoccupations de l'adolescent : « une personne bienveillante et fiable qui introduit le jeune dans le monde des adultes et l'accompagne parfois, dans sa recherche identitaire ».

Nous arborons une posture à la fois ferme, bienveillante et encourageante, loin d'être permissive. Cette posture bienveillante amène les jeunes à se confier. Nous avons ainsi la possibilité d'amener les jeunes à s'impliquer dans la vie de la structure et la mise en œuvre de projets.

Nous sommes à l'écoute des publics avec lesquels nous travaillons. Nous essayons de cerner leurs envies et leurs besoins puis de les accompagner dans leur réalisation. Nous encourageons l'expression, l'implication et la responsabilisation par le biais d'activités, de rencontres et d'événements.

La structure d'accueil

Elle se compose comme suit :

- Deux bureaux.
- Un Point Informations Jeunesse.
- Un Espace Numérique avec accès à Internet.
- Une salle multisports.
- Une salle de jeux.
- Une salle de réunion/de travail accessible aussi aux jeunes durant les créneaux d'ouverture de la structure.
- Un atelier extérieur.
- Un coin cuisine.
- Une régie de matériels

La Maison des Jeunes « La Courtille » se considère comme un lieu d'échanges, de rencontres, de loisirs et un espace d'informations et de documentations au service de la population.

Plusieurs entités se côtoient tout en ayant chacune une existence bien distincte :

- L'accueil libre de jeunes de la 6^{ème} jusqu'à 25 ans (avec billard, borne d'arcade, jeux de société, baby-foot, espaces cosy, jeux de ballons, activités manuelles...).
- Le conseil municipal des jeunes (les commissions se réunissent et travaillent sur leurs projets, ils se servent des outils à disposition).
- Le point information jeunesse (documentation en accès libre, gratuit et anonyme avec possibilité de prise de rendez-vous en entretien individuel).
- L'Espace Numérique (accès à internet, recherches, jeux en réseaux ouvert à tous les publics).

Son environnement proche

La Courtille est située à un endroit géographiquement stratégique à moins de 1km du centre-ville et des commerces et du collège.

Ses voisins les plus proches sont :

- La Bibliothèque municipale avec qui elle partage une cour commune.
- La Maison de la Musique.
- Le Complexe sportif Henri FAUQUET.
- Le collège des Près des Rois.
- Le centre social (MASS).

D. LES DISPOSITIFS

L'Accueil Libre

C'est un moment d'observation des jeunes qui permet de repérer les acquis, identifier certaines difficultés pour ainsi apporter des aides individualisées adaptées aux différentes situations rencontrées.

La Courtille est un lieu d'échanges, de rencontres, de loisirs, et un espace d'informations et de documentations. C'est un lieu de vie où les mots « vivre ensemble » trouvent tous leurs sens.

- Les jeunes sont accueillis durant le temps périscolaire et les vacances dans différents espaces ayant chacun une spécificité.
- Les jeunes fréquentent la structure, sous forme de loisirs, pour se détendre, se rencontrer, discuter, s'informer et jouer sans contrainte de temps de présence. Ils peuvent passer d'un espace à un autre sans aucune exigence que le respect et la tolérance de l'autre.
- Le jeune a la possibilité de circuler dans les différents lieux à son rythme sans contrainte de temps.
- Les jeunes sont libres de ne rien faire.
- Les différentes interactions entre les publics permettent aux jeunes de se construire au travers des rencontres entre eux, avec les animateurs et les autres adultes.
- Les jeunes ont la possibilité d'agir sur leurs loisirs pendant leur temps libre. Ils ont ainsi déjà pu organiser des activités et des sorties ainsi que des soirées à thèmes
- Lors de ces moments de détente, les jeunes sont au contact des animateurs qui sont à leur écoute dans une posture de bienveillance.

Les vacances scolaires

C'est le moment très attendu par les jeunes. Elles permettent aux jeunes de vivre des vacances avec leurs pairs et d'être acteurs de celles-ci (participation à la programmation).

Elles ont pour objectifs :

- D'offrir des activités variées (culturelles, sportives, artistiques...)
- De favoriser le vivre ensemble par la mise en place de temps conviviaux (1 soirée par vacances)
- De permettre la découverte de l'extérieur : organisation d'une sortie par semaine + temps d'animation organisés avec des partenaires
- De favoriser les découvertes et l'acquisition de nouvelles compétences (mini-stages).

Le Conseil Municipal des Jeunes CMJ



Créé en 1995, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) vise à améliorer la vie des jeunes et le fonctionnement de la ville. Composé de 29 membres, comme son équivalent adulte, il est pleinement intégré à la vie publique locale. Le CMJ participe à toutes les manifestations officielles, propose des projets financés par son propre budget, prend part à des commissions, et soutient des actions de solidarité. Il constitue également un espace d'éducation civique complémentaire à celui offert par l'école. Cette expérience unique permet à chaque jeune conseiller de se préparer à devenir un adulte citoyen engagé.

L'Espace Numérique



L'Espace Numérique est un service de la Communauté de Communes des Portes de Sologne.

Cet espace propose un accès libre et gratuit à Internet et aux outils multimédias en autonomie ou accompagné.

L'accès à l'Espace Numérique est possible après avoir lu et signé le règlement intérieur.

Pour les mineurs, la signature du responsable légal est demandée pour l'ouverture d'un compte.

Le Point Information Jeunesse PIJ



Ce dispositif concentre toute l'Information Jeunesse (IJ) en un même lieu. Il est en accès « libre, gratuit et anonyme ».

De la documentation est Mise à disposition sur tous les aspects de vie (formation, études, métiers, santé, vacances, logement, emploi, Europe, étranger, loisirs, sports, initiatives, culture, vie quotidienne...) soit 13 domaines.

Les usagers ont la possibilité de demander un accompagnement individuel en prenant un rendez-vous avec un des animateurs ayant passé la FIB (Formation Initiale de Base).

L'accompagnement peut être aussi collectif (pour les recherches, pour la rédaction de CV, lettre de motivation, les démarches personnelles...)

Le PIJ se voit aussi donner comme mission d'organiser des ateliers d'informations et des actions en dehors de ses murs.

Le dispositif "Promeneur du Net" est une initiative qui vise à favoriser la présence éducative et l'accompagnement des jeunes sur internet et les réseaux sociaux.

Le concept du Promeneur du Net repose sur la présence d'animateurs socioculturels ou d'éducateurs spécialisés qui se rendent disponibles en ligne pour établir un dialogue avec les jeunes. Ces professionnels sont formés pour intervenir sur les différentes plateformes virtuelles fréquentées par les jeunes, que ce soit les réseaux sociaux, les forums, les blogs, les chats, ou autres.

L'objectif principal du dispositif Promeneur du Net est d'accompagner les jeunes dans leur utilisation d'internet, en leur apportant une présence éducative bienveillante et en les aidant à naviguer de manière responsable et sécurisée sur le web. Les Promeneurs du Net sont disponibles pour répondre aux questions des jeunes, les conseiller, les orienter vers des ressources utiles, les sensibiliser aux enjeux liés à la vie en ligne, et les accompagner dans la résolution de problèmes qu'ils peuvent rencontrer sur internet.

Le réseau des acteurs de la jeunesse du Loiret REAJ 45

Dans le cadre des objectifs communs poursuivis sur le champ de la jeunesse, la Caisse d'allocations familiales (CAF) du Loiret et la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) souhaitent relancer le réseau des acteurs de la jeunesse du Loiret (REAJ 45) à destination des professionnels exerçant dans les accueils collectifs pour mineurs regroupant des jeunes âgés de 12 à 17 ans et implantés dans le Loiret.

Les objectifs généraux :

- Développer la qualité éducative des accueils ados du Loiret
- Favoriser la formation continue de ces professionnels par des apports spécifiques aux problématiques jeunesse.
- Mutualiser et partager l'expérience et les outils des professionnels de l'animation sur la gestion et le développement des structures jeunesse, ainsi que sur les aspects pédagogiques.
- Contribuer à rompre le potentiel isolement des professionnels, et favoriser une dynamique partenariale entre les différentes structures.
- Développer ce réseau avec une démarche participative, par et pour les professionnels permettant d'accentuer la correspondance entre les contenus et les attentes de ce public, et permettant de positionner l'ensemble de ces professionnels comme ressource du réseau.

E. LES AXES DE TRAVAIL ET OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Axes	Lutter contre le désœuvrement par l'ouverture culturelle, la mixité et le lien social	Prévenir les incivilités par l'éducation à la citoyenneté	Education à la santé et à l'hygiène de vie par l'accès à l'information	Valoriser le territoire par des initiatives locales individuelles ou collectives
Objectif général	Développer des actions accessibles à tous	Favoriser le rôle et la place de chacun dans la société	Faciliter l'accès à l'information	Accompagner les projets de jeunes
Objectifs opérationnels	- Encourager et renforcer la participation des jeunes. - Rendre acteur les jeunes de leurs intentions de loisirs. - Provoquer des rencontres avec d'autres jeunes d'autres Territoires. - S'inscrire dans divers Événements interculturels et Intergénérationnels. - Développer le lien avec les écoles élémentaires (passerelle).	- Impliquer les jeunes dans la vie de la collectivité. - Permettre un espace d'expression, de débats et d'échanges au sein d'une jeune instance citoyenne CMJ. - Développer des compétences en expression orale et écrite pour exprimer ses idées et projets. - Découvrir les institutions politiques et leur Fonctionnement.	- Informer les jeunes sur différents thèmes de la vie quotidienne (santé, loisirs...) sous forme d'expositions et d'échanges formels et informels. - Apprendre à rechercher et à vérifier l'information. - Assurer une présence éducative sur les réseaux sociaux. - Développer les actions du PIJ - Renforcer le lien avec le Collège (interventions le vrai du faux, lutte contre le harcèlement...)	- Sonder les envies et les Compétences de chacun et Permettre de les mettre en œuvre dans des actions individuelles ou collectives. - Susciter les interactions entre les jeunes et les différents acteurs locaux - Mettre à disposition tous les outils adaptés et nécessaires au Développement des projets. - Garantir une proximité des animateurs avec les jeunes dans un lieu convivial qui soit favorable à l'émergence des projets.

F. FONCTIONNEMENT

Adhésion

Afin de bénéficier des animations et de l'usage des locaux les jeunes doivent se doter de la Carte Pass Courtille. Une cotisation de 10 € pour les fertésiens et de 15 € pour les hors communes est demandée. Elle est valable une année scolaire.

L'accès à la maison des jeunes est possible après avoir lu et signé le règlement de fonctionnement.

Communication

La Maison des jeunes utilise plusieurs moyens de communication auprès des familles et des jeunes.

- Mail
- Page Facebook
- Le site internet de la Ville : <https://www.lafertesaintaubin.fr/point-d-interet/maison-des-jeunes-de-la-courtille/>

Les Horaires d'ouvertures

La Maison des Jeunes La Courtille a pour vocation d'ouvrir aux heures qui correspondent à la présence potentielle des usagers. La proximité du collège nécessite une certaine souplesse quant aux créneaux d'ouvertures.

Lundi	Fermé au public
Mardi	16h00-18h30
Mercredi	14h00-18h30
Jeudi	16h00-18h30
Vendredi	16h00-18h30
Samedi	14h00-18h30

La Grille tarifaire

Elle est utilisée pour établir les prix des sorties que la structure propose durant les vacances.

	½ journée + activité(s)	Journée entière + activité(s)
Tarif sortie avec déplacement ≤ 50km	6 €	13 €
Tarif sortie avec déplacement > 50 km	8 €	15 €